



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°93/2023

**Objet : Convention de dépôt entre la Ville de L'Isle-Adam et le Mucem de Marseille.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) situé 7 promenade Robert Laffont, CS 10351 – 13213 Marseille cedex 03, présentera une nouvelle exposition semi-permanente sur le thème des Images de la Méditerranée, à partir du 4 juin 2024.

Considérant que le Mucem sollicite à cette occasion le dépôt de l'œuvre intitulée : « Buste de femme berbère » de Joseph Marie Le Guluche appartenant au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq de L'Isle-Adam et inscrite à son inventaire.

Considérant qu'à ce titre, une convention est établie entre le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et la ville de L'Isle-Adam afin de fixer les termes et conditions du dépôt de l'œuvre.

### DÉCIDE

- **de signer** avec le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) situé 7 promenade Robert Laffont, CS 10351 – 13213 Marseille cedex 03, la convention de dépôt concernant l'œuvre intitulée : « Buste de femme berbère » de Joseph Marie Le Guluche appartenant au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq de L'Isle-Adam, dans les conditions qui y sont définies.

L'Isle-Adam, le 15 septembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230915-93-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2023

Mise en ligne le 19 septembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,



**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)